

Adresse de la société populaire de Vézelay sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vézelay sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 128;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13621_t1_0128_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

massue qui terrasse à jamais le fanatisme et ses apôtres, et la République sera sauvée ».

JEANDIDIER (*présid.*), THIÉBAUT (*vice-présid.*), J.G. FERRY, BAXO, J.A. CUNY, HERINGER, VILLEREAUX, CHAVANE, LANDET (*maire*), VALENTIN, LAGARDE (*secrét.*), HENRY (*présid. du C. révol.*).

d

[*La Sté popul. d'Arcy à la Conv.; s.d.*] (1).

« Salut

Citoyens Législateurs,

Et nous aussi, patriotes des campagnes, nous vous félicitons sur votre héroïque fermeté en faisant punir les traîtres et les conspirateurs; continuez à les surveiller, mettez le glaive de la loi à l'ordre du jour, que tous ceux qui s'opposent au bonheur du peuple périssent sur l'échafaud afin qu'il n'en reste aucun vestige.

Législateurs, nous sentons combien vos travaux sont pénibles, mais restez à votre poste honorable jusqu'à la paix; nous le désirons parce que vous jouirez alors de la récompense qui vous est due par les bénédictions d'un grand peuple que vous aurez rendu heureux à jamais.

Chassés de toutes les fonctions publiques ces ci-devant nobles et tous ceux qui ont eu le sot orgueil de se dire tels, qui, sous la marque du patriotisme cherchent à rétrograder l'esprit public; croyez que jamais ils ne seront dans le sens de la révolution; ressouvenez-vous d'un proverbe trivial mais vrai, « la caque sent toujours le hareng ».

Nous ne mettons pas sous vos yeux nos dons patriotiques, ils sont relatifs à nos facultés, mais nous vous annonçons avec une vraie satisfaction que malgré le grand nombre de défenseurs fournis par notre commune, nous avons semé un quart de champ en plus que la quantité ordinaire des années dernières et nous défrichons chaque jour; par un miracle que la France, mérite d'obtenir, nos bras ont doublé de vigueur.

Tandis que nos braves défenseurs arrosent la terre de leur sang, nous la trempons de nos sueurs, mais nous en sommes récompensés par la moisson abondante qui se prépare.

Avec quelle douce volupté nous contemplons nos fertiles et riches campagnes ! Bientôt la belle verdure va changer de couleur, les épis dorés lui succéderont Tyrans ! vous avez employé tous les moyens exécrables pour nous faire périr par la famine ... Voyez nos champs, voyez la sublime montagne, et tremblez...

MAILLET (*présid.*), BIDOINE (*secrét.*), MEON (*vice-présid.*).

e

[*La Sté popul. de Morlâas à la Conv., s.d.*] (2).

« Semblable aux bons cultivateurs qui s'empres- sent, après l'orage, de visiter leurs mois- sons, et qui, les trouvant intactes, se retirent

(1) C 306, pl. 1158, p. 3; *Mon.*, XX, 606; *J. Univ.*, n° 1651.

(2) C 306, pl. 1158, p. 4; *Mon.*, XX, 606.

en bénissant la providence, la Société populaire de Morlâas, voyant la liberté triomphante après tant de périls, florissante après tant d'orages politiques, et solidement raffermie par la découverte de la nouvelle conjuration, et par le supplice des plus dangereux conspirateurs, vient rendre hommage aux miraculeux travaux de la Convention nationale, la féliciter de nous avoir préservés de maux incalculables, et la conjurer de rester à son poste pour assurer le bonheur du peuple français qui, de longtemps, ne put être confié à l'inexpérience de nouveaux représentants.

Tels sont nos sentiments, tels sont nos vœux, Législateurs sublimes, puisse la voix d'une Société populaire pure et toujours fidèle se faire entendre du pied des Pyrénées au sommet de la sainte Montagne. Puisse-t-elle nous mériter et nous faire obtenir quelques signes d'appro- bation. S. et F. ».

BALADE (*présid.*), FRANCINE (*secrét.*).

f

[*La Sté popul. de Vézelay à la Conv.; 3 prair. II*] (1).

« Citoyens Législateurs,

Ils étaient bien insensés ces vils sectaires d'Hébert et de Chaumette ils n'imaginaient pas, dans leur rage réfléchie, que du sommet de cette Montagne sacrée vous voyez d'un œil attentif leurs manœuvres ténébreuses; votre apparente tranquillité ne les laissait plus douter du succès, lorsque d'un seul mot et dans un seul instant, vous les avez précipités dans le néant qu'ils nous préparaient .

Le décret du 18 floréal, par lequel vous déclarez que le peuple français reconnaît l'exis- tence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, vous assure à jamais l'hommage des amis de la raison et de la liberté, il vous la donnerait même, l'immortalité, si vous ne la teniez pas déjà des grandes vertus dont l'exercice est devenu pour vous un besoin.

Continuez, intrépides montagnards, de veiller sur le vaisseau de la République, et ne pensez à en quitter le gouvernail que quand la mer agitée, sur laquelle il est porté, sera devenue aussi calme que vos cœurs.

TURGOT (*présid.*), MONSAINGEON, CARON.

g

[*La Sté popul. de Montargis à la Conv.; 7 prair. II*] (2).

« Législateurs,

Des mains parricides ont attenté à la repré- sentation nationale, nous en avons frémi d'hor- reur; c'est donc contre vous, Robespierre et Collot d'Herbois, c'est contre vous tous, amis de la liberté que l'ennemi aiguise les poignards; c'est vous aussi qui défendez avec succès les droits du peuple. L'assassinat, le poison, tous les crimes enfin, ce sont là les armes des tyrans, des nobles et des prêtres, leurs satellites. Être

(1) C 306, pl. 1158, p. 5.

(2) C 306, pl. 1158, p. 6; B⁴, 26 prair. (2^e suppl^t).